

## ACTUALITÉ

### En 2023, des collectes optimisées



Mi-novembre, les élus du SMICTOM ont voté une série de mesures qui visent à la fois à rendre un service plus adapté aux usagers et à poursuivre les efforts de réduction des déchets.

#### Déploiement de la redevance incitative

Elle est en test sur le secteur de Louvigné-du-Désert depuis 2019, elle sera déployée sur l'ensemble du territoire dans les prochaines années. Le principe de la redevance incitative : avoir une facture proportionnelle à l'utilisation du service. Son calcul est composé d'une part fixe, qui comprend l'abonnement au service, et d'une part variable, qui prend en compte les levées de bacs au delà du seuil qui sera voté par le comité syndical. Pour ce faire, des bacs individuels pucés seront distribués à tous les foyers début 2023, pour une mise en place effective au 1<sup>er</sup> janvier 2024. En campagne, les bacs collectifs devraient disparaître.

#### Collecte des recyclables en bacs

Finis les sacs jaunes ! Afin de se conformer à la réglementation et prévenir les risques sur la santé des agents de collecte, des bacs jaunes seront mis en place. Chaque foyer sera donc doté de deux bacs.

#### Collecte à la quinzaine

L'expérimentation sur le secteur de Louvigné-du-Désert a montré que la collecte hebdomadaire n'était pas nécessaire. Les bacs à ordures ménagères et à emballages seront donc collectés tous les 15 jours, avec, dans la mesure du possible, un jour de collecte unique.

#### Extension des consignes de tri

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, comme partout en France, tous les emballages plastiques (pots de yaourt, barquettes de beurre...) seront à déposer avec les recyclables.

#### Développement de l'apport volontaire

Certaines communes du territoire souhaitent que soient implantées des bornes d'apport volontaire à la place des bacs. Ce dispositif se fera très progressivement, à la demande des communes uniquement, et par secteur géographique afin que le schéma de collecte reste cohérent.



## DÉCRYPTAGE

### Préparer une hotte zéro déchet

En moyenne, le volume des poubelles augmente de 10 % pendant la période de Noël. Comment éviter cela ?

Les cadeaux zéro déchet, c'est possible ! On peut par exemple offrir des cadeaux d'expérience : une place de concert, de spectacle, un cours de cuisine, une dégustation de fromages, un weekend en amoureux... On peut aussi fabriquer ses propres cadeaux.

Le papier cadeau, c'est joli, mais très générateur de déchets. Pour s'en passer, il existe plusieurs solutions :

- Le furoshiki est une technique de pliage qui permet d'emballer ses cadeaux, à partir de tissu ou de papier de récupération. Personnalisé avec de la laine ou du rafia, les emballages deviennent une partie intégrante du cadeau.
- Les boîtes en carton, plus ou moins grandes selon le cadeau
- Les sacs à vrac. Simples et pratiques, ils sauront contenir tous vos cadeaux.

## EN BREF

### Jours fériés, collecte décalée, déchèteries fermées

En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries fermeront à 16h les 24 et 31 décembre. Elles seront fermées le jour de Noël et le nouvel an.

Aucune collecte des déchets n'aura lieu les vendredis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Elles sont décalées d'une journée : samedi 26 décembre et 2 janvier.

## Publication



Le rapport annuel 2020 est sorti. Vous pouvez le consulter librement sur le site internet du SMICTOM.

## Informations utiles

### SMICTOM du pays de Fougères

Allée Eugène Freyssinet  
 Zone d'activités de l'Aumallerie  
 35 133 Javené  
 02.99.94.34.58  
 accueil@smictom-fougères.fr  
 www.smictom-fougères.fr

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi :

- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles